



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Courrier établi par : Christoph Herbrig  
Service des Relations internationales  
Tél : 466 966 239  
Courriel : cherbrig@chd.lu

Aux Membres de la Commission de la  
Justice

Luxembourg, le 31 janvier 2023

Objet : Renvoi dossier européen COM(2022)702

Madame la Députée,  
Monsieur le Député,

J'ai l'honneur de vous informer du renvoi du dossier européen relevé ci-après à la Commission de la Justice.

COM(2022)702      Proposition de DIRECTIVE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU  
CONSEIL harmonisant certains aspects du droit de l'insolvabilité

Annexe              Annexe - COM(2022)702  
COM(2022)702

Staff      Working Staff Working Document SWD(2022)396  
Document  
SWD(2022)396

Staff      Working Staff Working Document SWD(2022)395  
Document  
SWD(2022)395

SEC(2022)434      SEC(2022)434

**Le dossier précité relève du contrôle du principe de subsidiarité. Le délai de huit semaines a débuté le 22 janvier 2023 et prend fin le 19 mars 2023.**



---

CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

**Résumé :**

Cette initiative, annoncée en septembre 2020, s'inscrit dans le cadre de la priorité de la Commission visant à faire progresser l'union des marchés des capitaux (UMC), un projet clé pour renforcer l'intégration financière et économique dans l'Union européenne:

Le dossier précité peut être consulté sur le site web [www.ipex.eu](http://www.ipex.eu). Vous trouverez la liste des documents transmis par les institutions européennes aux parlements nationaux du 21 janvier 2023 au 27 janvier 2023 ainsi que les résumés des documents méritant un examen détaillé sur le portail de la Chambre.

Veillez agréer, Madame la Députée, Monsieur le Député, l'expression de mes salutations très distinguées.

Fernand Etgen  
Président de la Chambre des Députés



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Courrier établi par : Christoph Herbrig  
Service des Relations internationales  
Tél :  
Fax :  
Courriel :

Aux Membres de la Commission de la  
Justice

Luxembourg, le 31 janvier 2023

Objet : Renvoi dossier européen COM(2022)702

Madame la Députée,  
Monsieur le Député,

J'ai l'honneur de vous informer du renvoi du dossier européen relevé ci-après à la Commission de la Justice.

COM(2022)702 Proposition de DIRECTIVE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU  
CONSEIL harmonisant certains aspects du droit de l'insolvabilité

Annexe+- Annexe - COM(2022)702  
+COM(2022)702

Staff+Working+Do Staff Working Document SWD(2022)396  
cument+SWD(202  
2)396

Staff+Working+Do Staff Working Document SWD(2022)395  
cument+SWD(202  
2)395

SEC(2022)434 SEC(2022)434

**Le dossier précité relève du contrôle du principe de subsidiarité. Le délai de huit semaines a débuté le 22 janvier 2023 et prend fin le 19 mars 2023.**

**Résumé :**



---

CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Cette initiative, annoncée en septembre 2020, s'inscrit dans le cadre de la priorité de la Commission visant à faire progresser l'union des marchés des capitaux (UMC), un projet clé pour renforcer l'intégration financière et économique dans l'Union européenne:

Le dossier précité peut être consulté sur le site web [www.ipex.eu](http://www.ipex.eu). Vous trouverez la liste des documents transmis par les institutions européennes aux parlements nationaux du 21 janvier 2023 au 27 janvier 2023 ainsi que les résumés des documents méritant un examen détaillé sur le portail de la Chambre.

Veillez agréer, Madame la Députée, Monsieur le Député, l'expression de mes salutations très distinguées.

Fernand Etgen  
résident de la Chambre des Députés